

## **Commune de Vich**

### **Rapport de la commission des routes**

**Sur le préavis N°10/2021-2022**

**Concernant la demande de crédit de 1500'000.00Fr pour la réfection du pont sur la Serine à la Route de Coinsins**

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La commission des routes composée de Messieurs Leonardo Martins da Costa Matos, Paul Gerber et Eric Pasche s'est réunie le 23 février 2022 afin d'étudier le préavis N° 10/2021-2022 concernant la demande de crédit pour la réfection du pont sur la Serine à la route de Coinsins. Elle a rencontré à cette occasion une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses explications et réponses apportées à nos questions.

À la suite d'un rapport de la Direction Générale de la Mobilité et des Routes sur le mauvais état général de l'ouvrage, le canton a demandé à la Municipalité d'entreprendre les travaux nécessaires avant que ce pont, classé historique, nécessite une plus grosse réfection. Actuellement, la route du pont est en bon état et demande seulement quelques petites réfections.

En plus de la réfection des voies de circulation, les barrières du pont et du cheminement piétonnier ne sont pas ou plus aux normes sécuritaires, tous ces éléments vont être changés et remis aux normes actuelles, la passerelle piétonnière, va aussi être rénovée.

Pour tous ces travaux, le canton octroie des subventions. Le jour de la réunion, la Municipalité ne pouvait pas encore nous communiquer le montant de ces dernières, le dossier étant encore au canton.

En l'état et sur la base des informations dont elle dispose, la Commission des routes recommande au Conseil Communal d'accepter le préavis municipal N° 10 / 2021-2022 relatif à la demande de crédit d'un montant 150'000.00Fr pour la réfection du pont de la Serine tel que présenté par la Municipalité.

Eric Pasche

Leonardo Martins da Costa Matos

Paul Gerber